

# les cahiers

## du développement social urbain

Les professionnels de la politique de la ville :  
**entre singularité et adaptation**



LABO  
CITÉS

30<sup>ans</sup>

# éditorial

les cahiers  
du développement  
social urbain

N°78

deuxième semestre 2023

Revue semestrielle  
publiée par Labo Cités

4 rue de Narvik, 69008 Lyon  
Tél. 04 78 77 01 43  
Mail : secretariat@labo-cites.org  
Site Internet : www.labo-cites.org

Directrice de la publication  
Laëtitia Rabih

Directeur de la rédaction  
Fabien Bressan

Les informations contenues  
et les opinions exprimées  
par leurs auteurs ne sauraient  
engager la responsabilité des cahiers  
du développement social urbain.  
Labo Cités respecte la propriété  
intellectuelle (contrat avec  
le Centre français d'exploitation  
du droit de la copie).  
Prière de nous demander  
l'autorisation de reproduction.

Maquette et mise en page  
Marina Glavanovic

Illustration de couverture  
© Damien Salort, Affiche Ta Passion.  
Photo du caméléon : © Yac Cruz, pexels.com

Impression  
Mediapost

Revue imprimée  
sur papier certifié PEFC  
issu de forêts gérées durablement  
avec des encres à base végétale  
par une entreprise Imprim'Vert

ISSN : 1283-8497  
Dépôt légal : 2<sup>e</sup> semestre 2023

LABO  
CITÉS

30<sup>ans</sup>

Mettre en lumière les agents publics qui font la politique de la ville, fournir des éléments d'analyse sur les évolutions que les métiers et les professionnels ont connues et s'interroger sur celles à venir, tels sont les objectifs de ce numéro des *Cahiers du développement social urbain*.

La phase de transition que traverse la politique de la ville (contours de la géographie prioritaire redessinés, écriture d'une nouvelle génération de contrats de ville, actualisation des priorités de l'État...) constitue un moment propice pour poser notre regard sur les hommes et les femmes qui, au quotidien et souvent dans l'ombre, travaillent au service des habitants des quartiers populaires. Les 30 ans de Labo Cités sont également l'occasion de leur rendre hommage.

Ce numéro s'inscrit dans le cadre des réflexions actuelles sur les modalités de travailler en banlieue, illustrées notamment par deux publications récentes<sup>1</sup>. Néanmoins, il s'en distingue en raison du choix de resserrer la focale sur les professionnels exerçant en collectivités territoriales (villes et intercommunalités) ainsi que sur les délégués du préfet. Du chef de projet politique de la ville au coordinateur PRE, en passant par l'agent de médiation en contrat adulte-relais... la liste des agents publics de la politique de la ville est longue et, à intitulé de poste similaire dans deux collectivités ou deux préfectures, on trouve des missions et des réalités d'exercice significativement différentes. Ce sont ces particularités que nous avons voulu pointer.

## Travailler en politique de la ville d'hier à aujourd'hui

Depuis trente ans, Labo Cités est en première ligne pour suivre les évolutions touchant les agents relevant de « l'ingénierie de proximité de la politique de la ville »<sup>2</sup>. Le centre de ressources a, par exemple, été témoin du cloisonnement entre les professionnels de l'urbain et du social (notamment depuis 2004 et le lancement des programmes de rénovation urbaine) ou encore de la tendance à la disparition du poste d'agent de développement qui semble avoir cédé sa place aux coordonnateurs de dispositifs (PRE, CLSPD, ASV...). Avec l'évolution de la géographie prioritaire, nous avons suivi de près l'arrivée de « nouveaux » professionnels dans des villes et intercommunalités petites et moyennes où une faible place est laissée à l'ingénierie de projet. Au fil des ans, nous avons aussi été témoins de la diminution de l'ingénierie, que ce soit dans les collectivités locales ou du côté des agents de l'État, mais aussi de la complexité administrative liée notamment à l'augmentation des appels à projets ou appels à manifestation d'intérêt, sans oublier la multiplication des dispositifs et labels nationaux (cités éducatives, cités de l'emploi, quartiers fertiles, Action cœur de ville...). Par ailleurs, la montée en puissance du numérique affectant l'accès aux droits, aux soins ou encore à l'emploi... de nouveaux métiers sont apparus. Plus récemment, des sujets comme le sport, la laïcité, le vieillissement, la petite enfance ou les transitions écologiques et sociales sont entrés dans le giron de la politique de la ville, supposant une expertise spécifique et des partenariats renouvelés.

L'ensemble de ces évolutions ont été retranscrites au fil des pages de nos publications, parmi lesquelles on trouve en première place les *Cahiers du développement social urbain* qui célèbrent également leurs 30 ans cette année.

...

•••

Nous remercions  
les membres du comité  
d'orientation du présent  
numéro :

**Érick Descombes,**  
coordonnateur PRE de  
Vienne Condrieu  
Agglomération, membre  
de l'Association nationale  
des acteurs de la réussite  
éducative (Anaré)

**Mathieu Frioux,**  
chargé de mission à l'Inter-  
Réseaux des professionnels  
du développement social  
urbain (IRDSU)

**Véronique Laforets,**  
sociologue de l'éducation,  
administratrice  
de Labo Cités

**Véronique Launay,**  
déléguée du préfet  
de l'Isère, représentante de  
l'Association nationale des  
délégués du préfet (ANDP)

**Olivier Pipard,**  
directeur de projet à  
la Métropole de Lyon  
(équipe territoriale Bel-Air /  
Garibaldi de Saint-Priest)

**Maxime Ray,**  
chargé de mission  
renouvellement urbain  
et habitat, Ville de Givors

**Frédéric Raynouard,**  
chargé de mission,  
Grand Lyon Métropole

**Marine Rouchouse,**  
chargée de mission  
emplois et métiers  
d'agent de développement,  
Cap Rural

Seuls trois numéros ont été consacrés aux questions de professionnalisation, de métiers et de formation<sup>3</sup>. Pour autant, régulièrement, des articles sont destinés à éclairer les missions de certains professionnels, les mutations des métiers ou les questions d'ingénierie propres à tel ou tel dispositif<sup>4</sup>.

## « Faire » la politique de la ville, des métiers à part

Sujet complexe que de traiter des professionnels de la politique de la ville, tant en raison de la diversité des profils et des missions, qu'en raison de la difficulté d'isoler leurs activités et d'en appréhender leur nature, comme l'avait souligné la Délégation interministérielle à la ville en 2002<sup>5</sup>.

« Qui sont-ils ? » et « Que font-ils ? », voilà à très grands traits les deux questions qui sous-tendent le numéro. Ainsi, nous nous sommes essayés dans la première partie à esquisser l'identité professionnelle des agents publics exerçant en politique de la ville. Au sein d'un groupe d'agents publics, à quoi reconnaît-on un professionnel de la politique de la ville ? Existe-t-il un profil type ?

La seconde partie s'attache quant à elle à décrire les missions, les activités, les conditions d'emploi et les méthodes de travail de ces professionnels. Quels sont les invariants ? Comment faire face aux récurrentes évolutions de la politique de la ville ? Quelles sont les marges de manœuvre des professionnels dans leurs actions ?

Tout au long du numéro, la parole a été donnée aux professionnels, les premiers concernés, pour présenter leurs points de vue et analyses sur leur métier à travers des portraits et des témoignages ou à l'occasion d'une rencontre entre pairs<sup>6</sup> ayant donné lieu à deux articles ouvrant chaque partie.

Enfin, soulignons le caractère spécial du présent numéro pour Labo Cités, car si l'élaboration de la revue est toujours une affaire d'équipe, ce numéro a mobilisé plus que de coutume<sup>7</sup>, du fait de son sujet.

Du caméléon au colibri, en passant par l'ornithorynque, découvrez en quoi les professionnels de la politique de la ville exercent des métiers à part ! ●

Marion Pollier

1. A. Jazouli (dir.), *Banlieues et quartiers populaires : les professionnels de la politique de la ville*, ANCT, 2023.  
« Travailler en banlieue », Hors-série *Diversité*, n° 17, 2023.

2. Expression de Michel Didier dans l'article « L'émergence de nouvelles figures professionnelles », Hors-série *Urbanisme*, n° 62, 2018.

3. *Les cahiers du DSU*, n° 15, juin 1997 ; n° 33, mars 2002 ; n° 65, 1<sup>er</sup> semestre 2017.

4. Les derniers en date portent sur les médiateurs et médiatrices en santé dans le n° 76, 2<sup>e</sup> semestre 2022 ; les conseillers numériques dans le n° 75, 1<sup>er</sup> semestre 2022 ; les coordonnateurs de CLSPD dans le n° 74, 2<sup>e</sup> semestre 2021.

5. Rapport de la DIV, *Référentiel de compétences des métiers du développement social urbain : le métier de chef de projet politique de la ville*, mars 2002.

6. Labo Cités a organisé un après-midi d'échanges à l'automne 2023 qui a rassemblé une vingtaine de professionnels occupant une diversité de postes au sein des équipes politique de la ville de la région.

7. Ce fut également le cas de Frédérique Bourgeois qui a quitté ses fonctions de directrice en cours de semestre, faisant valoir ses droits à la retraite.



# sommaire

## Les professionnels de la politique de la ville : entre singularité et adaptation

### éditorial

Marion Pollier .....	1
----------------------	---

### première partie

<b>Esquisse d'une identité professionnelle</b> .....	5
--	---

<b>Les équipes politique de la ville en 2023, arrêt sur image</b> , Labo Cités .....	6
--	---

<b>Professionnels de la politique de la ville, qui êtes-vous ?</b> Aude Tallaron .....	8
--	---

<b>Faire l'histoire des professionnels de la politique de la ville</b> , Michel Didier .....	11
--	----

<b>Quand avoir des convictions ne suffit plus</b> , Pascal Brenot .....	14
---	----

<b>Dans la famille « Politique de la ville », je voudrais...</b> Huit professionnels d'Auvergne-Rhône-Alpes .....	16
---	----

<b>Les délégués du préfet, agents (très) spéciaux de l'État</b> , Marjorie Fromentin .....	20
--	----

<b>Former des professionnels de l'urbain ancrés et concernés</b> , Christelle Morel Journal .....	22
---	----

<b>Urbain &amp; Rural, comme un air de famille</b> , Marine Rouchouse .....	24
---	----

### deuxième partie

<b>Dans la fabrique de la politique de la ville</b> .....	25
---	----

<b>L'ADN commun des métiers de la politique de la ville</b> , Marion Pollier .....	26
--	----

<b>Au fil de l'eau, une chronologie de l'évolution des métiers</b> , Labo Cités .....	30
---	----

<b>La mue des équipes, analyse de l'Inter-Réseaux</b> , Nathalie Dupont et Mathieu Frioux .....	32
---	----

<b>Immersion professionnelle en politique de la ville</b> , Ingrid Borgey-Jacob, Adeline Boulet et Claire Namy .....	34
--	----

<b>Quand les méthodes des programmes de réussite éducative font école</b> , Hamid Hassnaoui .....	37
---	----

<b>Les professionnels de la politique de la ville vus par les acteurs du droit commun</b> , Frédérique Bourgeois .....	39
--	----

<b>La relation élu-chef de projet, un enjeu pour la politique de la ville</b> , Maurice Charrier .....	42
--	----

<b>Faire la politique de la ville en 2048</b> , Fabien Bressan .....	44
--	----

### bibliographie

Muriel Salort .....	47
---------------------	----



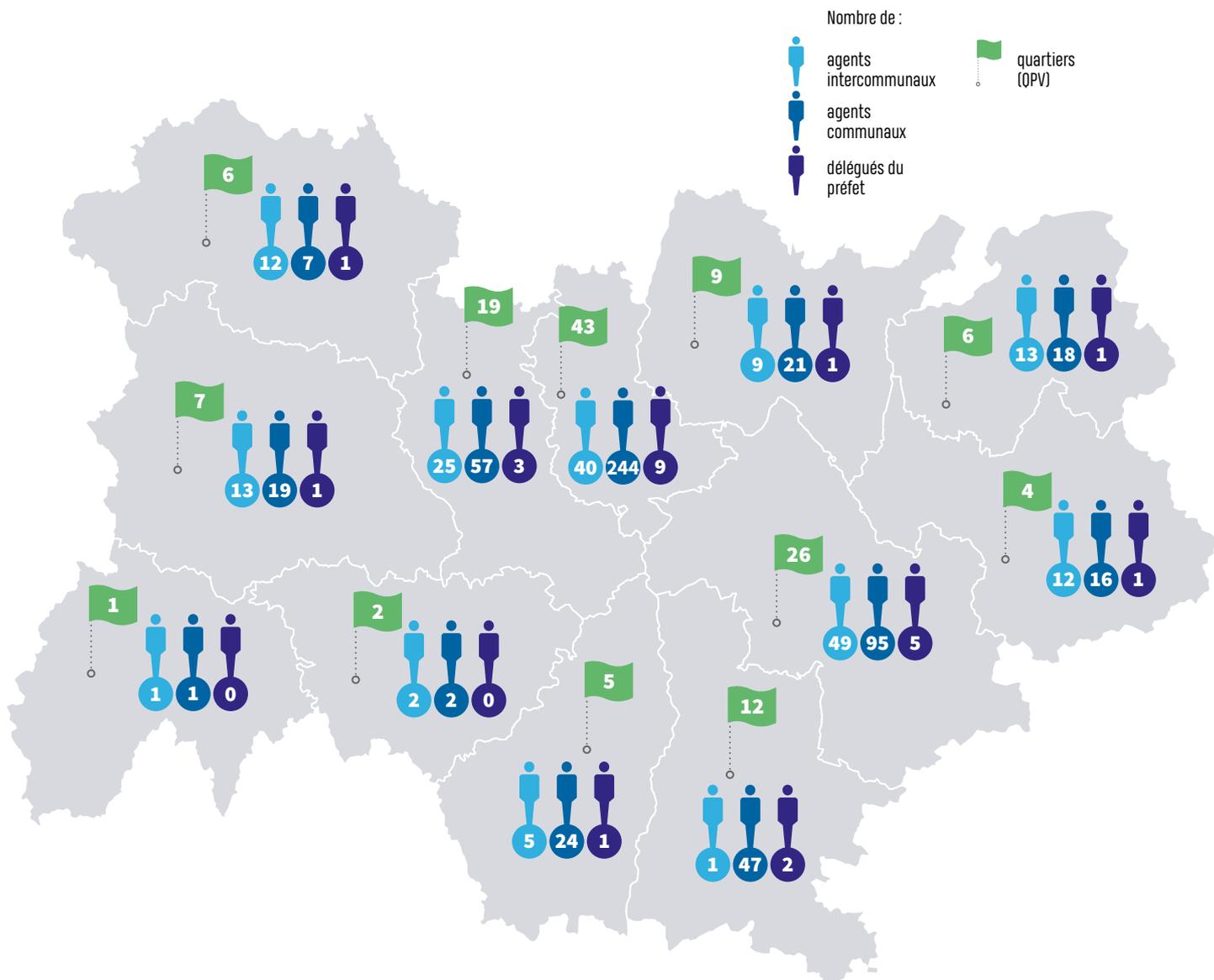
# première partie

Esquisse d'une identité  
professionnelle

# Les équipes politique de la ville en 2023, arrêt sur image

Délégués du préfet, chefs de projet politique de la ville, agents de développement, chargés de mission thématique, médiateurs, référents de parcours réussite éducative... Qui sont les **758** agents publics qui animent et mettent en œuvre les **45** contrats de ville en Auvergne-Rhône-Alpes ? Comment se répartissent-ils dans les préfectures et les villes regroupant les **140** quartiers prioritaires de la politique de la ville (4 métropoles, **24** communautés d'agglomération et **17** communautés de communes) ? Réponses en infographie à partir des données recueillies par Labo Cités.\*

## Où exercent les professionnels ? Répartition des agents par département et institution



\* Les données (non exhaustives) présentées dans cet article sont extraites de l'annuaire de Labo Cités mis à jour en novembre 2023 à partir des éléments fournis par les services politique de la ville des collectivités. En outre, certaines proviennent de l'enquête envoyée aux responsables politique de la ville à l'automne 2023.

## Répartition des agents dans les intercommunalités

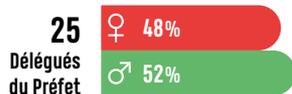


### Lecture :

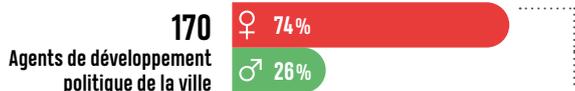
Dans une communauté d'agglomération ayant moins de 3 QPV, on compte en moyenne 2 QPV et 7 professionnels de la politique de la ville.



## Qui sont les 758 agents de la politique de la ville ?



Chefs de projet (ou assimilés) qui pilotent des contrats de ville, les responsables de service politique de la ville et les directeurs généraux adjoints en charge de la politique de la ville.



Agents de développement territoriaux, sociaux ou thématiques rattachés aux équipes politique de la ville.



Agents rattachés à des services de droit commun, référents de dispositifs de la politique de la ville : programme de réussite éducative ; CitésLab ; cité de l'emploi ; cité éducative ; atelier santé ville. Sont également comptabilisés les coordonnateurs des contrats locaux de sécurité et de prévention de la délinquance.



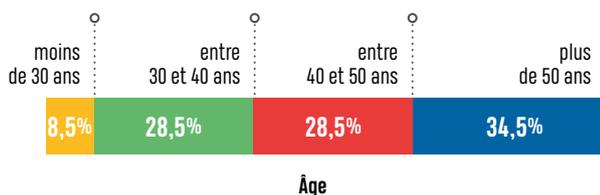
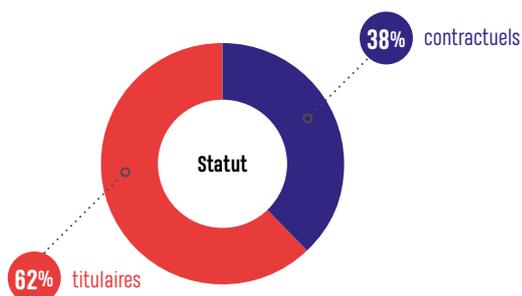
Responsables de service, chefs de projet et chargés de mission en charge des projets de rénovation urbaine.



Médiateurs intervenant dans les quartiers prioritaires, employés par les collectivités : médiateurs sociaux, médiateurs en santé, médiateurs territoriaux, de proximité ou jeunesse... Les données pour cette catégorie ont été croisées avec des données fournies par la Dreets Auvergne-Rhône-Alpes et sont susceptibles d'évoluer rapidement.

Selon leurs missions, certains responsables politique de la ville peuvent être comptabilisés dans plusieurs catégories.

## Profil des 156 responsables politique de la ville



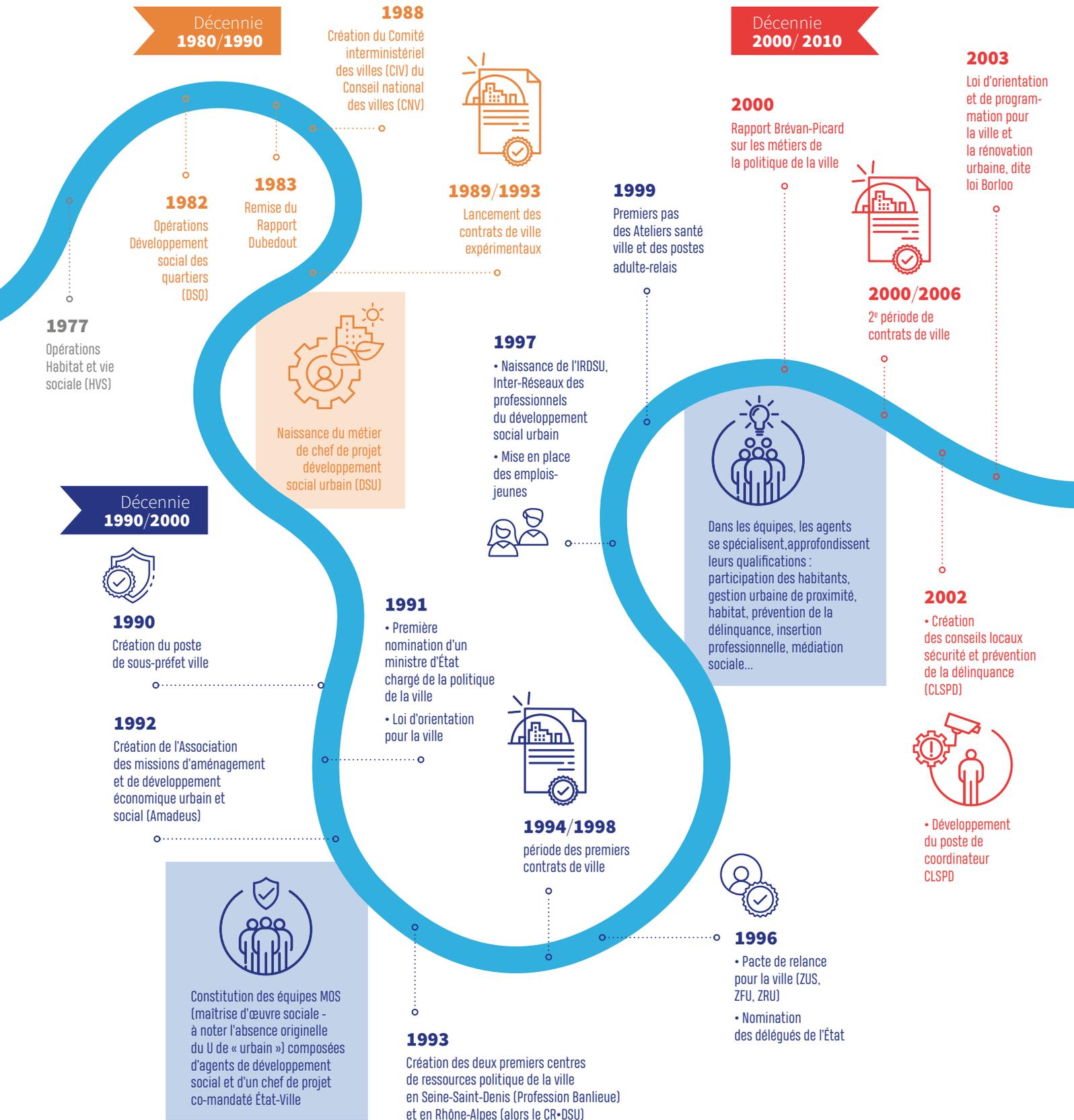


# deuxième partie

Dans la fabrique de la politique  
de la ville

# Au fil de l'eau : une chronologie de l'évolution des métiers

Avec cette frise, nous avons souhaité éclairer les liens entre les principales dates de la politique de la ville et l'évolution de son ingénierie\*. Par souci de simplification, nous avons choisi une présentation par grandes étapes. La décennie 1980-1990 est celle de l'expérimentation de ce qui deviendra la politique de la ville. De 1990 à 2000, c'est la période d'institutionnalisation de la politique de la ville et de constitution des équipes. La décennie 2000-2010 se caractérise par l'explosion des dispositifs et la sectorisation des métiers. La réforme de 2014 est un tournant majeur dans la décennie 2010-2020, qui renforce les phénomènes d'accroissement et de diversification des professionnels. Enfin, le récent Comité interministériel des villes de l'automne 2023 marque une nouvelle page de la politique de la ville à écrire par les professionnels.





La sectorisation des métiers par thématique entraîne l'apparition des chargés de mission spécialisés.

## 2005

- Loi de programmation pour la cohésion sociale qui acte la création des programmes de réussite éducative (PRE)



- Constitution des équipes PRE avec essentiellement un coordinateur et des référents de parcours

## 2004

- Création de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine et lancement du Programme national de rénovation urbaine (PNRU)



- Apparition du poste de chef de projet renouvellement urbain



## 2006/2013

Période des contrats urbains de cohésion sociale (Cucs)



## 2007/2013

- Le volet urbain de la politique de cohésion de l'Union européenne se décline dans les quartiers français sous la forme de projets urbains intégrés (PUI).
- les équipes politique de la ville des 7 agglomérations rhônalpines concernées montent en compétences sur les rouages de la politique de cohésion et la gestion des fonds européens.



## 2008

- Création du poste de délégué du préfet
- Naissance de l'Association nationale des acteurs de la réussite éducative (Anaré)

## 2009

- Le service d'amorçage de projet de la Caisse des dépôts et consignations devient CitésLab, dispositif d'appui à l'émergence de projets de création d'activités.



- Les postes de chefs de projet CitésLab fleurissent sur les territoires.



## 2024/2030

Nouvelle période de contrats de ville

## Décennie 2020/2030

## 2020

- Pandémie de Covid-19, confinement
- Création de l'opération Quartiers d'été
- Lancement des cités de l'emploi et des quartiers fertiles



- Apparition des référents cité de l'emploi et des chefs de projet quartier fertile

## 2023

Révision de la géographie prioritaire et nouvelles orientations pour les futurs contrats de ville



## 2015/2022

- Période des contrats de ville nouvelle génération
- L'Agence régionale de santé AuRA lance la médiation en santé dans les quartiers prioritaires.
- Dans les services de droit commun de l'État (Pôle emploi, ARS, DRAC...), des interlocuteurs politique de la ville sont identifiés.
- En AuRA, dans les collectivités :
  - apparition de toutes petites équipes (un chef de projet accompagné d'un agent de médiation) dans les sites entrant en géographie prioritaire, exclusivement des villes petites et moyennes ;
  - recrutement de médiateurs santé (à la marge) et d'agents en charge de la participation citoyenne ;
  - rapprochement des équipes politique de la ville avec les agents du développement économique.



## 2017

Constitution de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT)

## 2019

- Lancement des premières cités éducatives
- Les chefs de projet opérationnels cités éducatives voient le jour.



## 2014

- Loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine, dite loi Lamy
- Lancement du Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU)

## Décennie 2010/2020

## 2013

Création de l'Association nationale des délégués du préfet (ANDP)

\* À noter des disparités selon les territoires : certains professionnels ne sont pas nécessairement rattachés à l'équipe politique de la ville de la collectivité, quand d'autres ne sont pas agents publics, le dispositif ayant été confié à une association (exemple de l'ASV).

# La relation élu-chef de projet, un enjeu pour la politique de la ville

Quelles que soient les dimensions et particularités d'un territoire, le binôme élu à la politique de la ville-technicien est indispensable pour mener à bien l'action de la collectivité. Comment se caractérise ce binôme et comment fonctionne-t-il ? A-t-il évolué ces dernières années ? Telles sont les questions que nous avons posées à Maurice Charrier, figure importante de la politique de la ville dans la métropole lyonnaise. Il a en effet été élu pendant 37 ans, de 1977 où il a débuté en tant qu'adjoint puis maire de Vaulx-en-Velin, jusqu'en 2014 où il a terminé sa carrière politique en tant que vice-président de la Communauté urbaine de Lyon chargé de l'urbanisme et de la politique d'aménagement du territoire. Ayant travaillé avec plusieurs chefs de projet politique de la ville, il livre son témoignage, donnant ainsi un éclairage à la fois historique et concret sur ce duo incontournable.

**Q** Selon vous, comment s'établit une relation de confiance entre l'élu et le chef de projet politique de la ville ?

Il y a tout d'abord des préalables qui me semblent fondamentaux. Premièrement, l'élu doit avoir une vision claire de ce qu'il souhaite pour le ou les quartier(s) dont il a la charge. Deuxièmement, la lettre de mission du chef de projet doit assigner des objectifs précis afin que le technicien sache ce qui est attendu de lui. Cette lettre doit également être partagée par les principaux partenaires du contrat de ville, à savoir la commune, l'intercommunalité et la préfecture. Troisièmement, le chef de projet doit bénéficier d'une entière liberté de réflexion pour élaborer ses propositions. Pour le reste, l'intelligence et le bon sens sont les autres ingrédients de base d'une relation de confiance.

Une fois ces conditions réunies, le chef de projet peut pleinement jouer son rôle qui est, selon moi, de gérer le jeu d'acteurs dans les quartiers. C'est-à-dire, être en capacité d'écouter les parties en présence (habitants, bailleurs sociaux, services de l'État, services du droit commun de la collectivité, associations...), en considérant que toutes sont légitimes à s'expri-

mer, puis de faire la synthèse des points de vue, tout en gardant à l'esprit l'objectif initial du projet. Les différentes alternatives sont ensuite proposées à l'élu qui a pour mission de trancher. Il prend en effet les décisions et doit les assumer, qu'elles soient suivies de réussites ou d'échecs. C'est la responsabilité première de l'élu, selon moi.

**Q** Concrètement, avez-vous des exemples qui illustrent l'efficacité de ce binôme ?

Pour que le binôme fonctionne, il faut à mon sens que le chef de projet soit en relation directe avec les personnes en situation de prendre les décisions, c'est-à-dire le directeur général des services et les agents de la préfecture en charge de la politique de la ville. Nous avons retenu cette organisation à Vaulx-en-Velin dès la fin des années 1990, ce qui assurait au chef de projet une forte légitimité. En 2014, quand le Grand Lyon a pris la compétence de gestion de la politique de la ville à la suite de la réforme instaurée par la loi Lamy, nous avons conservé ce schéma en ajoutant l'intercommunalité, et plus particulièrement la direction du Développement urbain, comme interlocuteur indispensable du chef de projet.

Un autre aspect important est le lien des techniciens avec les habitants. Pour avoir une fine connaissance des enjeux sociaux et de la réalité de la vie dans les quartiers et pour pouvoir en rendre compte à son élu, le chef de projet doit aller à leur rencontre<sup>1</sup>, avoir de l'empathie pour eux, les écouter, ce qui ne signifie pas pour autant que tout ce qui est dit est parole d'évangile. Et même en cas de situation de crise, comme les émeutes et les révoltes sociales, il faut oser aller au contact des habitants.

Au quotidien, pour agir efficacement, l'élu et le technicien doivent également se voir plusieurs fois par semaine pour échanger sur les dossiers en cours. Et en cas de désaccord sur un sujet, il faut, de part et d'autre, savoir en discuter sereinement et trouver une issue. Pour ma part, je n'ai jamais vécu de conflit avec mes chefs de projet, nous partageons la même vision des quartiers populaires, ce qui était facilitant.

## **Q** *En tant qu'élu, quel état d'esprit souhaitez-vous transmettre à vos chefs de projet ?*

Il y a deux types d'élus : ceux qui ont peur des quartiers populaires, qui pensent que ce sont des territoires explosifs et qui ont une vision négative de l'avenir ; et ceux qui, comme moi, pensent qu'au-delà des souffrances prégnantes de ces quartiers, il y a de forts potentiels, notamment dans la jeunesse, pour peu qu'on soit attentifs aux enjeux urbains, sociaux et culturels. D'autant que ces territoires sont souvent situés au cœur des villes ou en périphérie directe, donc en capacité d'être vecteurs de développement.

J'avais à cœur de partager avec les chefs de projet cette vision humaniste qui vient, entre autres, de ma formation politique. J'ai tenté aussi de leur faire comprendre les bienfaits de la persévérance et de la ténacité. Honnêtement, tous les chefs de projet avec lesquels j'ai travaillé avaient une prédestination pour travailler en politique de la ville. Ils avaient la fibre de ce que pouvait être le développement urbain et social. Et tout en étant attentifs aux questions de budget, ils n'avaient pas de vision financiarisée de la ville.

## **Q** *À l'aune des futurs contrats de ville, voyez-vous une évolution du modèle de binôme élu-chef de projet ?*

Ce binôme est toujours valable et efficient, selon moi. Et dans l'organisation du travail, il faut que le chef de projet relève de l'action publique. Il y a tant de domaines où le service public a reculé à cause d'une certaine forme de rationalisation... Les élus et les techniciens ne doivent pas se laisser enfermer dans un pragmatisme castrateur. Aujourd'hui, quand un projet se monte, on liste tous les problèmes potentiels, ce qui est bien entendu nécessaire, mais on conclut vite, que finalement, ce projet ne peut être réalisé. Le pragmatisme ne doit pas être le plus petit dominateur commun de la politique de la ville. Certes, il est utile pour gagner en efficacité mais il ne doit surtout pas être limitant.

Je terminerai mon propos en affirmant que la politique de la ville est toujours une politique extrêmement novatrice dans son fonctionnement, dans sa transversalité et dans ses ambitions. Le binôme élu-technicien doit être garant de cela et l'incarner vigoureusement pour servir au mieux l'intérêt général. ●

Propos recueillis  
par Marjorie Fromentin

<sup>1</sup> Lire sur ce sujet l'article « L'ADN commun des métiers de la politique de la ville », pp. 26-29.

# bibliographie

## Pour aller plus loin...

Les ressources recensées dans ces pages sont consultables à Labo Cités ou téléchargeables  depuis notre base de données documentaire : <http://cosoter-ressources.info>

### Les métiers de la politique de la ville

Adil Jazouli

#### Banlieues et quartiers populaires : les professionnels de la politique de la ville

ANCT, 2023, 92 p.

Délégué-e-s du préfet, chefs de projet/ de service cohésion sociale, coordinateur du dispositif de réussite éducative, médiatrice sociale, directrice d'un pôle Éducation Jeunesse, chef-fe-s de projet contrat de ville, éducatrice de prévention spécialisée, chargée de développement territorial et social, adjointe à une cheffe de projet politique de la ville, conseillère en insertion professionnelle en régie de quartier, directeur d'une structure de médiation, directrice adjointe d'une MJC... Dix-huit professionnel-le-s qui incarnent la politique de la ville sur le terrain évoquent leur métier et leur parcours professionnel, témoignant de leur engagement auprès des quartiers populaires.

#### PRE d'Auvergne-Rhône-Alpes : retrouvons le sens commun !

Les Échos de Labo Cités n° 20, juin 2022, 20 p.

Ce numéro détaille le cœur des métiers de la réussite éducative (notamment référent de parcours et coordonnateur), pointe les caractéristiques communes entre les PRE et identifie ce qui fait sens commun.

#### Délégué du préfet, un lien de proximité

ANCT, septembre 2020, 4 p.

Cette brochure présente la fonction de délégué du préfet et fait un état des lieux de la répartition nationale et du profil des personnes en poste.

#### Étude sur l'ingénierie locale de la politique de la ville. Rôles et mission des professionnels « généralistes ».

##### Tome 1 : rapport d'étude

Fors recherche sociale, ACSÉ, 2011, 199 p.

Cette étude réalise une « photographie » des professionnels généralistes par la définition et la description des métiers, profils et conditions d'emploi des chefs de projet politique de la ville généralistes, par l'analyse du fonctionnement local de la politique de la ville en tant que politique commanditée et co-pilotée par l'État et la collectivité, et enfin par l'appréciation d'éventuels besoins en formation et animation de ces professionnels.

#### Au cœur de la rénovation urbaine, le chef de projet ou les mille et une facettes d'un métier innovant

ANRU, 2012, 42 p.

Piloter un projet de rénovation urbaine est un métier qui nécessite de mobiliser des compétences multiples. Après plusieurs années d'exercice, les directeurs et chefs de projet témoignent sur leur métier.

Vanessa Girard

#### L'évolution des profils des acteurs de la politique de la ville

Spécificités 2008/1 (n° 1), pp. 33-40

Les métiers de la politique de la ville sont pourvus par des professionnels aux formations fort différentes. Qu'est-ce qui caractérise cette professionnalité nouvelle ? Peut-elle s'inscrire dans la durée et voir ces nouveaux métiers se pérenniser ?

Équipe de recherche du CUCES-Universités

#### Référentiel de compétences des métiers du développement social urbain. Le métier de chef de projet politique de la ville

Délégation interministérielle à la ville, 2002, 54 p.

Ce rapport comprend une lecture de la spécificité des professionnels de la ville, une approche des logiques d'action des chefs de projet politique de la ville et un cadre de référence de leurs compétences.

...

## ... **Évolution des pratiques professionnelles**

### **Travailler en banlieue**

*Diversité Hors-série n° 17, 2023*

Ce numéro propose d'explorer l'ensemble des métiers classiques ou nouveaux qui, dans les quartiers populaires, accompagnent les habitants, les jeunes dans leurs parcours, et analyse les évolutions et les épreuves qu'ils rencontrent.

### **Pratiques professionnelles de la médiation sociale. 2<sup>e</sup> édition actualisée et enrichie**

*France médiation, 2021, 169 p.*

Ce guide est un outil de référence, un outil de travail au quotidien pour les médiateurs eux-mêmes, mais aussi pour mieux faire connaître leur métier à leurs partenaires.

### **Les transitions territoriales, un défi & une opportunité pour les acteurs du développement territorial**

*Unadel, IRDSU, 2021, 48 p.*

Ce document apporte des éclairages théoriques et pratiques sur les mutations que connaît le développement territorial au regard des enjeux de la transition écologique et ses incidences en termes d'ingénierie, d'évolution des politiques publiques et de compétences des développeurs.

### **Quelle ingénierie pour mettre en œuvre les contrats de ville ? Enquête 2020**

*IRDSU, 2020, 35 p.*

Cette enquête fait un état des lieux de l'ingénierie en charge de la mise en œuvre de la politique de la ville au niveau local. Elle étudie l'impact de la pandémie et de la crise sociale sur les métiers de la cohésion sociale et urbaine.

### Centres de ressources politique de la ville

#### **Note de synthèse des contributions des centres de ressources politique de la ville sur l'ingénierie territoriale**

*CGET, décembre 2017, 8 p.*

Cette note a pour objet de restituer les principaux enseignements que tirent les centres de ressources politique de la ville sur le thème des évolutions de l'ingénierie territoriale, du point de vue des transferts possibles entre les différentes ingénieries du développement local, et du point de vue des évolutions d'ingénierie propre à la politique de la ville.

#### **Mon Carnet-métier : petit guide pour contribuer à l'évolution du développement territorial**

*IRDSU, CGET, 2017, 50 p.*

Ce guide regroupe des outils au service des équipes en charge de la politique de la ville, et plus largement des professionnel-le-s du développement territorial, pour analyser et comprendre les organisations locales et les postures professionnelles.

### Michel Didier

#### **L'émergence de nouvelles figures professionnelles**

*in 40 ans de la politique de la ville, Urbanisme Hors-série n°62, novembre-décembre 2017, pp. 50-52*

L'auteur explique comment la politique de la ville a fait évoluer les organisations et les méthodes de l'action publique, mais aussi comment elle a créé une ingénierie spécifique.

#### **1996-2016 : vingt ans de développement local**

*Cap Rural. Regards croisés. Professions du développement local n° 9, juin 2016, 16 p.*

Ce numéro porte un double regard sur l'évolution du développement local depuis vingt ans : un regard rétrospectif avec le témoignage de quatre agents de développement

local expérimentés et un regard tourné vers l'avenir. Il s'intéresse aussi à la manière dont les développeurs urbains ont vécu ces deux dernières décennies. On y repère nombre de similitudes...

### Gilles Jeannot

#### **Les métiers flous. Travail et action publique**

*Octarès Éditions, 2005, 166 p.*

L'auteur décrypte la complexité des fonctions de développeur, chefs de projet, médiateur, agent de développement, chargé de mission, à partir de nombreuses enquêtes dans les secteurs de l'aménagement, du développement local, de l'environnement et de l'action sociale.

### Paul Picard, Claude Brévan

#### **Une nouvelle ambition pour les villes. De nouvelles frontières pour les métiers**

*Délégation interministérielle à la ville, 09/2000, 156 p. + annexes*

Face à l'évolution des métiers intervenant dans la politique de la ville, ce rapport dégage une série de propositions visant à la consolidation des métiers du développement social urbain et répondant à l'apparition des nouveaux métiers et des nouvelles fonctions que sont les médiateurs sociaux. Il pose la nécessaire action commune de la politique de la ville et du travail social, et émet plusieurs actions permettant de rapprocher ces deux domaines.

Muriel Salort

# Le centre de ressources Labo Cités

est un espace d'informations, d'échanges et de qualification pour les acteurs de la politique de la ville intervenant en Auvergne-Rhône-Alpes : professionnels, élus, institutionnels, partenaires locaux, réseaux associatifs, chercheurs, formateurs, conseillers citoyens...

## Nos missions

### Contribuer à l'animation de réseaux d'acteurs

- Des groupes de travail
  - thématiques
  - fonctionnels
  - territoriaux
- Des séminaires
- Des conférences
- Des ateliers d'échanges d'expériences

### Accompagner la montée en compétences des acteurs

- Des espaces de travail collectifs
  - cycles de qualification
  - journées régionales
  - sessions de formation
- Le service « questions/réponses »  
grâce auquel nous répondons à vos demandes individuelles

### Capitaliser et diffuser la connaissance et les expériences

- Des publications
  - *les cahiers du développement social urbain*
  - *les Échos* de Labo Cités
  - lettres d'informations
- Des vidéos
- Le centre de documentation et sa base en ligne [cosoter-ressources.info](http://cosoter-ressources.info)
- Des revues de presse en ligne [www.scoop.it](http://www.scoop.it)
- Les réseaux sociaux twitter et facebook

## 4 raisons pour adhérer à Labo Cités ?

### Barème des adhésions

Consultez le site :  
[www.labo-cites.org](http://www.labo-cites.org)

- 1 Soutenir le développement de l'association et marquer son attachement aux enjeux du développement solidaire de nos villes
- 2 Bénéficier des services, du savoir-faire de Labo Cités :
  - Réception gratuite de la revue semestrielle *les cahiers du développement social urbain*
  - Accès à tous *les cahiers du développement social urbain* en version numérique
  - Espace adhérent du site internet
  - Accès prioritaire aux journées et à des tarifs préférentiels
  - Service documentaire à votre disposition, avec le prêt d'ouvrages et la sélection documentaire mensuelle
  - Accès à la fonction de conseil et de mise en relation avec des personnes ressources, en appui à vos projets locaux
- 3 Profiter du potentiel du réseau de Labo Cités, pour faciliter vos contacts et échanges entre acteurs
- 4 Participer à la définition des orientations de l'association : vous êtes un relais privilégié pour ajuster nos propositions

**Faites l'acquisition  
des cahiers du  
développement social  
urbain**

**Abonnement pour un an,  
soit 2 numéros :  
35 € (frais de port compris)**

**Prix au numéro :  
20 € (frais de port compris)**

Pour tout renseignement :  
**secretariat@labo-cites.org**

**Retrouvez les  
articles des cahiers du  
développement social  
urbain**

[www.cairn.info](http://www.cairn.info)

**LABO  
CITES**

centre de ressources  
politique de la ville  
Auvergne-Rhône-Alpes

**30**ans

4 rue de Narvik, 69008 Lyon - Tél. 04 78 77 01 43

Mail : [secretariat@labo-cites.org](mailto:secretariat@labo-cites.org) - Site Internet : [www.labo-cites.org](http://www.labo-cites.org)